3 Allée Fernand Raynaud

83400 - HYÈRES

LOTHINFOS Nº 18

Mesdames, Messieurs

La période de déconfinement s'achevant, les entreprises reprennent leurs activités. Nous avons donc procédé à la planification des travaux reportés.

Assemblée générale 2020

L'assemblée générale de l'ASL se tiendra le vendredi 4 décembre salle Porquerolles à l'espace nautique rue du docteur Robin à Hyères

Traçage des places de parkings

La société Rectiligne interviendra vendredi matin 12 juin pour effectuer le traçage des lignes de stationnement.

Il est impératif que les places soient libérées dès 8 heures le matin du 12 juin. Les travaux doivent durer toute la matinée. Si la société Interligne ne pouvait pas effectuer totalement les travaux du fait de l'occupation des lieux, le devis serait revu à la hausse.

Pour éviter ce désagrément nous procéderons de la façon suivante :

- Mercredi 10 juin nous marquerons les parkings concernés avec un ruban rouge blanc et disposerons des affiches et des flyers sur les parebrises. Vous serez averti par courriel.
- Le jeudi 11 juin, il vous sera envoyé un SMS de confirmation des travaux.

Nous comptons sur votre entière coopération.

Ensuite nous disposerons les panneaux sur les parkings du Bd d la joie de vivre.



Débroussaillement

La société Lf paysage procédera début juin au débroussaillement de la partie interne à l'ASL et au débroussaillement obligatoire (OLD) sur la bande des 50 mètres.

Un SMS vous sera envoyé afin que vous puissiez permettre les accès aux bords de route.

Construction du muret

Nous avons reporté à début septembre la construction du muret afin de ne pas apporter de désagréments pendant la période de congés ; période pendant laquelle certains colotis louent leur villa. L'appel de fonds d'un montant de 100 euros sera lancé fin juillet.

Cotisation.

Nous vous rappelons que la cotisation de 220 euros doit être réglée avant fin juin, délai voté en AG. Au-delà de cette date la majoration prévue à l'article 22 de nos statuts sera appliquée. Le trésorier adressera début juin un courriel et/ou un SMS aux personnes qui n'ont pas encore réglé leur cotisation

Canalisation des eaux usées EU.

La canalisation principale des EU qui collecte les eaux des villas :

S'est bouchée sur cette portion de son trajet.

Ce colmatage a provoqué une remontée des EU chez M. qui a dû faire intervenir le jeudi de l'ascension une société de curage pour des EU afin de rétablir la circulation.

Par la suite nous avons fait intervenir la SAM afin d'effectuer une inspection vidéo et un repérage par sonar des regards qui sont enfouis sous terre.

L'inspection s'est effectuée à partir du regard situé à l'intersection du Bd de la joie de vivre et de l'allée Sardou et à partir de la sortie du disconnecteur de chez M.

Résultats : canalisation fissurée et présence de racines pour le trajet située entre le collecteur principal sur le Bd et le regard situé chez Manne. Les racines ont été broyées. Sur la longueur (34 m) collectant les EU des colotis cités la canalisation est fortement ensablée.

Le curage devant s'effectuer par l'aval, il est indispensable de procéder à partir des regards de collecte situés chez M. La company de la collecte situés chez M. La collecte situés c

Dès que les regards seront accessibles nous ferons intervenir la SAM pour le curage.

Il sera certainement nécessaire d'implanter des réhausses en béton afin de permettre l'accessibilité aux regards.

Compte tenu des incidents qui se répètent d'année en année, lors de la prochaine réunion du bureau nous examinerons les parties de notre réseau qui devront être inspectées afin de faire établir un devis par la SAM.

Nota : Les disconnecteurs sont la propriété des colotis, les regards sont la propriété de l'ASL. Ils doivent rester accessibles facilement pour toute intervention. Ce sont des servitudes implantées sur les terrains.

Extrait du plan détenu par l'ASL 30/09/1983 : si les parcours réels sont différents des parcours du plan les rectifications seront apportées lorsque nous en auront connaissance.

